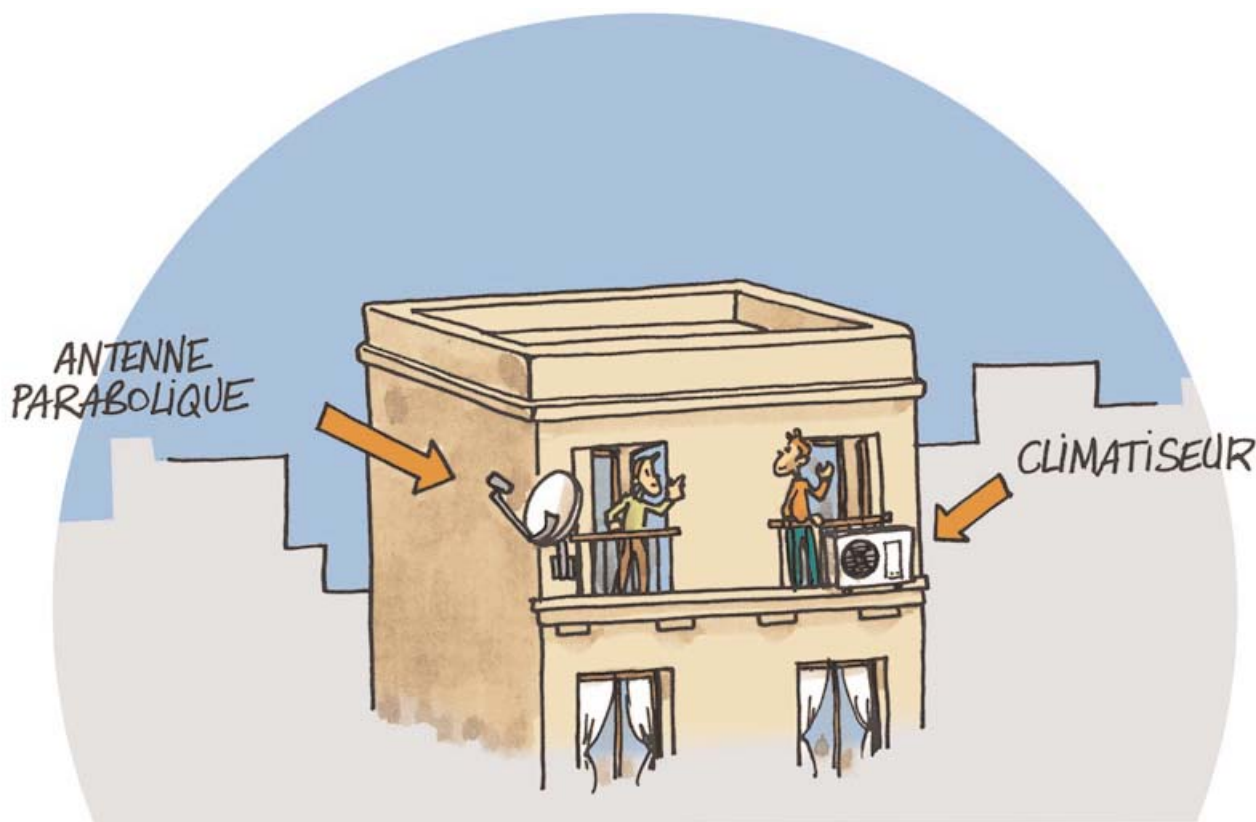




MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DURABLES

# J'installe une antenne parabolique et/ou un climatiseur...



## Je fixe, de manière durable, une antenne parabolique et/ou un climatiseur...

- Je ne change pas le volume mais je modifie l'aspect extérieur de l'immeuble  
Déclaration préalable

Si vous êtes situé dans un secteur protégé (secteur sauvegardé, site classé), renseignez-vous à la mairie



**Nouveau Permis de Construire**  
Nouvelles Autorisations d'Urbanisme

**Plus clair, plus rapide, plus simple, plus sûr.**